

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 6 Avril 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit et le Douze Avril à 21H00

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, **sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.**

Etaient présents : Nathalie LAMOTHE, Jean LAGOUTTE

Corinne MORENO, Lilian GARAUD, Véronique THOMAS, Michèle CATTALDO

Etaient absents et avaient donné pouvoir : Jean-Philippe LASPORTE ayant donné pouvoir à Jean LAGOUTTE

Etaient absents : /

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

Objet : Approbation des comptes administratifs 2016 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;
- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2016 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles ;

Mr le Maire présente les résultats des comptes administratifs 2017 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles qui peuvent se résumer de la manière suivante :

POUR LA COMMUNE :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	220 425,27	G	223 599,40
	Section d'investissement	B	42 459,91	H	97 500,61
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	94 842,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	24 227,12 (si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			262 885,18		440 169,69
			= A+B+C+D		= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	72 312,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		72 312,00		0,00
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		220 425,27		318 441,96
	Section d'investissement		114 771,91		121 727,73
	TOTAL CUMULE		335 197,18		440 169,69
			= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L

POUR L'ASSAINISSEMENT :**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 51 956,85	G 66 833,65	G-A 14 876,80
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1065)	B 34 113,11	H 85 881,01	H-B 51 767,90

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 45 491,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 13 569,25 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 99 639,21	Q= G+H+I+J 198 206,41	=Q-P 98 567,20

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 41 800,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 41 800,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 51 956,85	= G+I+K 112 325,40	60 368,55
	Section d'investissement	= B+D+F 89 482,36	= H+J+L 85 881,01	-3 601,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 141 439,21	= G+H+I+J+K+L 198 206,41	56 767,20

POUR LA CAISSE DES ECOLES**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 709,50	G 1 000,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 881,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 709,50	= G+H+I+J 1 881,67
--------------------------------	------------------	--------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 709,50	= G+I+K 1 881,67
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 709,50	= G+H+I+J+K+L 1 881,67

Conformément à la Loi, Mr le Maire se retire de la séance.

Hors de la présence de Mr le Maire, sous la présidence de Mme Nathalie LAMOTHE, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité les comptes administratifs 2017 de la Commune, de l'Assainissement et de la Caisse des écoles.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

V.DHENNIN